



Table ronde : Comment la coopération décentralisée renforce-t-elle les capacités des collectivités pour la gestion de l'eau et de l'assainissement ?
9ème Forum Mondial de l'Eau, Dakar

- Compte-rendu -

Date : Le 24 mars 2022 à 12h

Lieu : Espace France, Diamniadio, Sénégal

Animation : Cités Unies France, PS-Eau, Agence de l'Eau Adour Garonne

Comment la coopération décentralisée renforce-t-elle les capacités des collectivités pour la gestion de l'eau et de l'assainissement ?

⇒ **Introduction par Pierre-Marie Grondin, Directeur général du Programme Solidarité Eau**

- Objectif de la session :
 - Informer sur les pratiques de mise en œuvre de partenariats de coopération décentralisée
 - Echanger sur les dispositifs de financements d'actions de coopérations décentralisées et non gouvernementales
 - Promouvoir les dispositifs 1% solidaires : eau, énergie et déchets
 - Présenter le dispositif Ficol de l'Agence Française de Développement
- Importance du secteur eau et assainissement : le premier axe de coopération décentralisée - plus de 130 collectivités mobilisées en 2020

I. Présentez-nous succinctement les projets de coopération décentralisée dans lesquels vous êtes impliqués ? Quels sont leurs objectifs et comment le partenariat a-t-il été initié ?

- **Marie Louise Diagne**, Éluë à Gorée, Sénégal
 - Partenariat de la ville de Gorée avec la Métropole du Grand Nancy depuis 2018
 - Signature d'un protocole pour la mise en œuvre d'actions pour la gestion des déchets, de l'environnement
 - Diagnostic de la situation de Gorée qui a permis de retracer les besoins en eau et assainissement
 - Convention de partenariat le 23 janvier 2020

- **André Viola**, Conseiller départemental de l'Aude, Président de la communauté des communes Piège-Lauragais-Malepère
 - Début de coopération avec 3 communes (Foundiougne, Bam et Soum)
 - Création d'une entente intercommunale suite à une première rencontre avant les élections au Sénégal
 - La commune de Foundiougne a travaillé dans le passé sur des projets d'assainissement pour des familles en difficulté
 - Volonté de porter ce travail dans les communes de Bam et de Soum d'où cette entente intercommunale avec l'implication de la commune de Sal en Gironde
 - Mise en place d'un service à travers l'entente intercommunale pour traiter les boues, les déchets liquides.

- **Marie-Hélène Aubert**, Vice-Présidente du Conseil départemental des Yvelines et Maire de Jouy-en-Josas
 - Département des Yvelines engagé depuis 2007 dans la coopération décentralisée
 - Campagne dans 5 pays pour un accompagnement sur le long terme dans le renforcement des capacités des communes dans le montage de projets et la recherche de financement
 - Création depuis 2015 de « Yvelines Coopération Internationale et Développement », groupement d'intérêt public pour accompagner les projets des associations de la diaspora et des communes sur le territoire des Yvelines dans le domaine de l'eau et l'assainissement. 450 000 euros de projets d'eau et assainissement sont financés.
 - Coopération avec la commune des Lacs, au Togo : développement d'un projet non collectif en assainissement.

- **Yann Boghal**, chef de projets eau et assainissement, déchets pour la ville de Paris.
 - Coopération avec le Palestine depuis 2006
 - Projet sur plusieurs phases dans le domaine de l'eau notamment le développement d'un schéma directeur de l'eau
 - Jéricho dispose de ses propres ressources en eau ; eau souterraine. Toutefois problème technique et de gestion financière
 - Renforcement des capacités du conseil municipal de Jéricho pour une meilleure gestion technique et financière.

II. En France, les collectivités peuvent mobiliser la loi Oudin pour financer des projets Eau, hygiène et assainissement. Comment votre collectivité s'y est-elle prise pour mettre ce dispositif en place ? Quels autres financements avez-vous pu mobiliser ?

- **Yann Boghal**
 - Dispositif de 1% en eau et assainissement depuis 2006 pour la première phase des projets
 - Poursuite via un financement FICOL de l'AFD pour le développement des activités
 - Mise en place d'un dispositif spécial pour approfondir la synergie entre les thématiques de l'eau, de l'assainissement, des déchets et de l'accès à l'énergie

- **André Viola**

- Pour la communauté des communes, c'est la première fois que le dispositif de financement 1% Eau est mobilisé. Recours à venir au dispositif 1% déchets car les deux thématiques sont liées
- Un volet sur la sensibilisation auprès des jeunes, avec le soutien du Conseil départemental de l'Aude et un dispositif de la Région Occitanie, le « Tandem Solidaire » qui permet d'avoir des services civiques qui travaillent sur ce partenariat pour la sensibilisation.

- **Marie-Hélène Aubert**

- Financement de l'Union européenne, du département des Yvelines et de la commune des Lacs pour un projet de service public d'assainissement non collectif
- La commune est maître d'ouvrage ; elle a été accompagnée dans la gestion et la mise en place du service d'installation et pour le traitement des boues de vidange

III. Pour mener à bien ces projets, sur quels partenaires vous êtes-vous appuyés ? Comment avez-vous surmonté les difficultés rencontrées ?

- **Marie Louise Diagne**

- Elaboration d'un diagnostic au niveau de la gestion des déchets et des eaux dans 5 quartiers avec un financement de 77 700 euros qui a permis d'avancer avec des actions dans ce domaine sur l'île de Gorée
- La métropole du Grand Nancy mobilise des ressources humaines à travers le GESCOD sur l'amélioration des eaux usées
- Cofinancement du MEAE, Ministère sénégalais des collectivités territoriales, du développement et de l'aménagement du territoire, pour la mise en œuvre d'un projet de renforcement des capacités du maître d'ouvrage de la commune de Gorée en matière d'eau et d'assainissement entre 2019 et 2021
- Étude de faisabilité et définition d'une stratégie de traitement des eaux par des ingénieurs français et sénégalais

- **André Viola**

- Pour le département de l'Aude, l'association ACAD est le service en charge du montage des projets, ce qui limite les difficultés rencontrées

- **Marie-Hélène Aubert**

- Mobilisation d'Aquassistance, qui met les compétences professionnelles de ses membres au service de populations en difficulté, dans les domaines de l'eau, de l'assainissement

- **Yann Boghal**

- Réponse à une commande politique
- Expertise interne à travers Eau de Paris
- Convention de mécénat d'expertise
- Eau de Paris avec l'aide avec des expertises travaille dur le « non revenu water » et les questions de facturation
- Homogénéité entre les partenariats

IV. Quels impacts avez-vous constaté pour votre collectivité et la collectivité partenaire ? Outre les bienfaits pour les populations

- **Yann Boghal**

- Échange avec la municipalité de Bethleem avec l'outil « water balance » pour mesurer l'efficacité du service
 - => vision nouvelle sur le calcul des rendements et pour l'innovation et la créativité sur le terrain.

- **Marie-Hélène Aubert**

- Pas d'impacts directs pour le département des Yvelines mais beaucoup d'avantages pour les communes bénéficiaires
- Montée en capacité des communes notamment pour trouver des investissements,
- Créer un service pour l'eau et l'assainissement dont l'objectif est d'accompagner les organismes sur ces thématiques
- Implication et montée en compétence d'agents dans les services publics locaux
- Accueil dans le département des Yvelines pour des formations et ateliers dans les domaines de l'eau et assainissement

- **André Viola**

- Sensibilisation auprès des jeunes sur les deux territoires
- Problématique de la salinisation des nappes phréatiques
- Faire un partenariat avec les jeunes des deux côtés pour les sensibiliser aux changements climatiques

- **Marie Louise Diagne**

- Population participative au niveau du diagnostic réalisé
- Atelier d'apprentissage sur l'économie de l'eau dans les écoles
- Montée en puissance des capacités des élus et des techniciens référents de Gorée à gérer des projets en matière d'assainissement
- Renforcement de la gouvernance autour du système d'assainissement de l'île de Gorée
- Meilleure connaissance de l'assainissement et capacité de gestion des risques

⇒ Échanges avec le public :

1. Comment rendre ces projets acceptables auprès des conseils communautaires et conseils départementaux et quelle est la réaction de la population ?
 - Question du débat avec les citoyens sur ce que fait une collectivité à l'international
 - Communication rapide et en toute transparence sur les activités et opérations
 - Sensibilisation des jeunes à la solidarité à l'international
 - Communication et sensibilisation autour du dispositif « 1% » pour la solidarité internationale
2. Les entreprises françaises et d'autres pays sont-elles associées aux actions de coopération des communes et département comme est le cas des régions ? Si oui, comment ?
 - Mobilisation des entreprises à travers la passation d'appel d'offre pour le lancement des projets
 - Création du groupement « Yvelines coopération internationale et développement » qui associe tous les acteurs (communes, associations, entreprises...) pour porter et mettre en œuvre les projets

⇒ **Interventions complémentaires**

- **Benoit Leger, AFD** : Guichet « financement des collectivités territoriales » (FICOL) Appel à projet pour le 8 avril et le deuxième le 30 septembre. Les collectivités françaises qui le souhaitent peuvent déposer leur dossier. Trois critères de sélection à considérer :
 - portage politique,
 - pertinence du projet à répondre à un besoin
 - implication des équipes techniques.

Khadidiatou Bah, PS-EAU Sénégal : Remerciement pour l'initiative et encourage les collectivités dans ces temps d'échange de partage d'expériences afin de maintenir davantage d'initiatives en matière de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

Conclusion :

- **Jean-Marie Tétart, maire de Houdan, Président de Yvelines Coopération Internationale et Développement**

L'eau a toujours été au centre des actions de coopération depuis les premiers jumelages avec l'Afrique il y a 40 ans ou les initiatives des associations de la diaspora. Aujourd'hui, les projets concernent directement le système de gestion des municipalités ou l'intercommunalité. Le meilleur allié pour poursuivre les actions dans ce domaine est une collectivité, avec les compétences eau, assainissement et déchets pour mener des projets avec des impacts dans la durée.

L'échange entre les populations des deux collectivités est fondamental dans les coopérations parce cela permet d'avoir des réponses qui prennent en compte les réalités du terrain.